

Avis de constitution

SOCIETE « POULET-PRESTIGE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 1180,  
Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POULET-PRESTIGE »

Objet : RESTAURATION RAPIDE, PLATS à EMPORTER, LIVRAISON DE REPAS, SERVICE TRAITEUR. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,770,000 F CFA divisé en (377.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 377 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE, Lot 1180, Ilot 46

Dirigeant(s) M KRA KOUABENAN AMOUZAM MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00160 du 14/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02409/GTCA/RC/2025 du 14/01/2025

